TD - Juin 1936, le Front populaire et les accords Matignon

[Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945)]

Doc 1 : Discours de Léon Blum devant la Chambre (6 juin 1936)

Messieurs, le Gouvernement se présente devant vous au lendemain d'élections générales où la sentence du suffrage universel, notre juge et notre maître à tous, s'est traduite avec plus de puissance et de clarté qu'à aucun moment de l'histoire républicaine. Le peuple français a manifesté sa décision inébranlable de préserver contre toutes les tentatives de la violence ou de la ruse les libertés démocratiques qui ont été son œuvre et qui demeurent son bien. Il a affirmé sa résolution de rechercher dans des voies nouvelles les remèdes de la crise qui l'accable, le soulagement de souffrances et d'angoisses. Enfin, il a proclamé la volonté de paix qui l'anime tout entier. La tâche du Gouvernement qui se présente devant vous se trouve donc définie dès la première heure de son existence.

Sa majorité est celle que le pays a voulue. Il est l'expression de cette majorité rassemblée sous le signe du Front populaire. Il possède d'avance sa confiance et l'unique problème qui se pose pour lui sera de la mériter et de la conserver.

Il n'a pas à formuler son programme. Son programme est le programme commun souscrit par tous les partis qui composent la majorité, et l'unique problème qui se pose pour lui sera de le résoudre en actes.

Ces actes se succéderont à une cadence rapide. Dès le début de la semaine prochaine, nous déposerons sur le bureau de la Chambre un ensemble de projets de loi dont nous demanderons aux deux assemblées d'assurer le vote avant leur séparation.

Ces projets de loi concerneront : la semaine de quarante heures, les contrats collectifs, les congés payés [...], la prolongation de la scolarité.

Léon Blum, Assemblée nationale, 6 juin 1936.



Ouvrières occupant une usine (juin 1936)
Les ouvrières de l'usine de biscuits Huntley Palmers à
La Courneuve dansent au son du gramophone pendant la grève.



Vacanciers sur une plage de Normandie (vers 1937)

Les congés payés ont permis à de nombreux Français de découvrir la mer.

Doc 3 : Extrait des accords Matignon (7 juin 1936)

- Art. 1. La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail. [...]
- Art. 3. [...] les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion, ainsi que le droit pour les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat professionnel. [...]
- Art. 4. Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers à la date du 25 mai 1936 seront ajustés à 15% pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7% pour les salaires les plus élevés [...].
- Art. 5. Dans chaque établissement comprenant plus de dix ouvriers, il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers selon l'importance de l'établissement. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles qui n'auraient pas été directement satisfaites, visant l'application du Code du travail, des tarifs de salaires, et des mesures d'hygiène et de sécurité. [...]
- Art. 6. La délégation patronale s'engage à ce qu'il ne soit pris aucune sanction pour faits de grève.

Questions

1. Comment Léon Blum décrit-il la situation politique, économique et sociale de la France et que propose-t-il pour y remédier ? (Doc. 1)
 Pourquoi, d'après vous, des ouvrières occupent-elles des usines dans la joie en juin 1936 ? (Doc. 2)
3. Comment les accords Matignon répondent-ils aux attentes des ouvriers et des ouvrières ? (Doc. 3) Rappelez le contexte dans lequel ces accords sont signés et montrez en quoi les conditions de vie des ouvrières et des ouvriers ont été affectées.
4. En quoi peut-on dire que le Front populaire permet une démocratisation des loisirs ? (Doc. 4)

Synthèse

Montrez comment les accords Matignon cherchent à répondre à une crise politique et économique.

- Présentez d'abord le contexte (crise politique et économique) et les acteurs des accords Matignon.
 Montrez ensuite, en vous appuyant sur le doc. 3, que ces accords cherchent à résoudre la crise.